

CHAPITRE 4

Filière Céréales et Travail du grain



CHAPITRE 4

La filière céréales et travail du grain

Etat des lieux de la filière

Céréales et amylicés

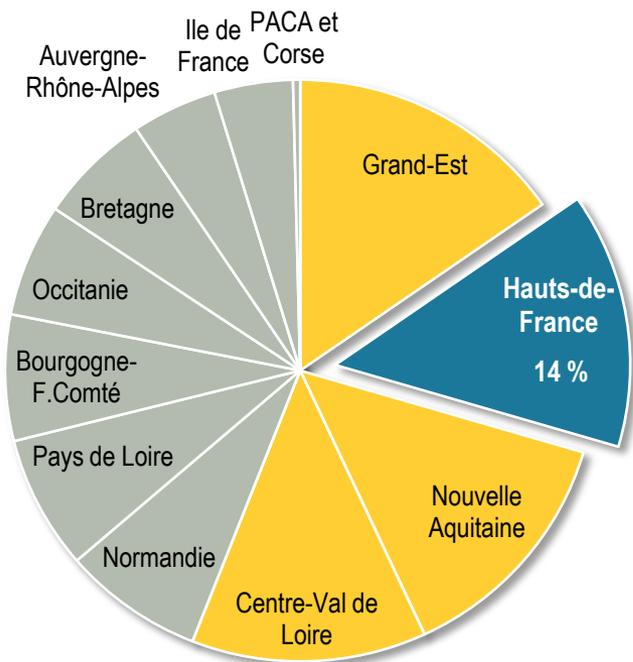
Biscuiterie et boulangerie-pâtisserie

industrielles

Malterie-brasserie

La 2^{ème} région céréalière française

Récolte française toutes céréales par région en 2015



1,09 million d'hectares
51 % de la SAU

10,3 millions de tonnes récoltées
480 t par exploitation

21 640 exploitations céréalières
79 % du nombre total d'exploitations

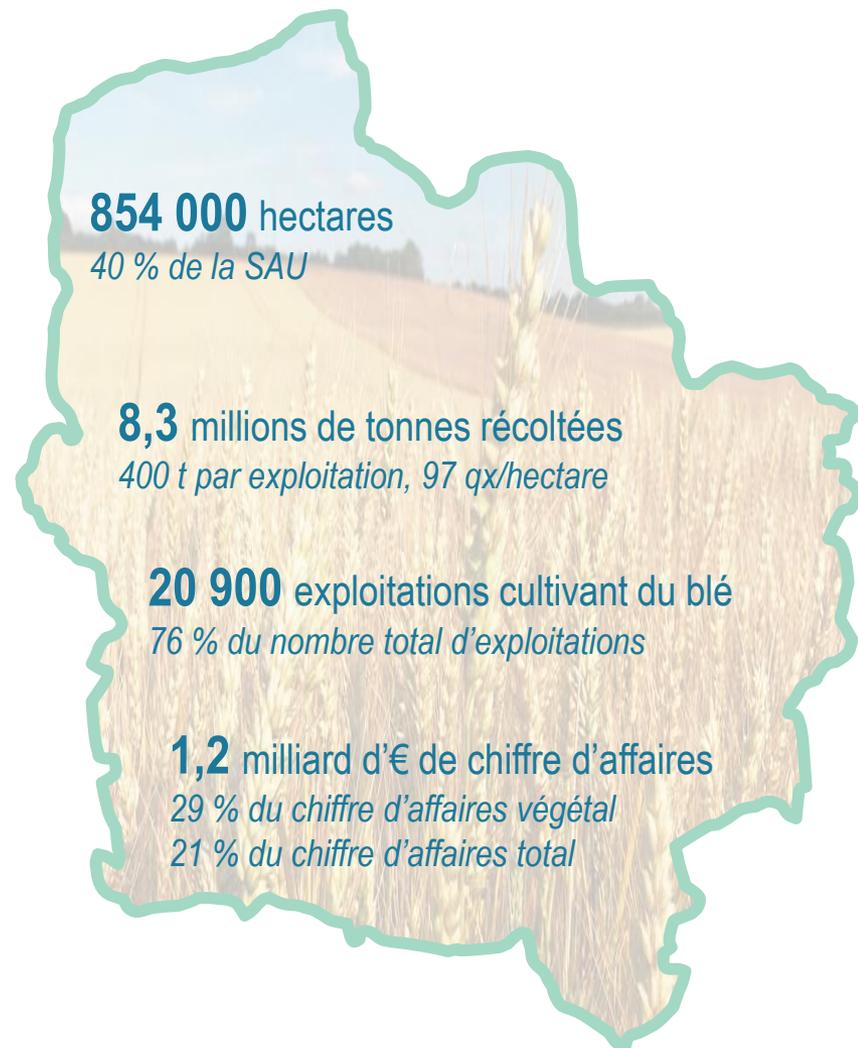
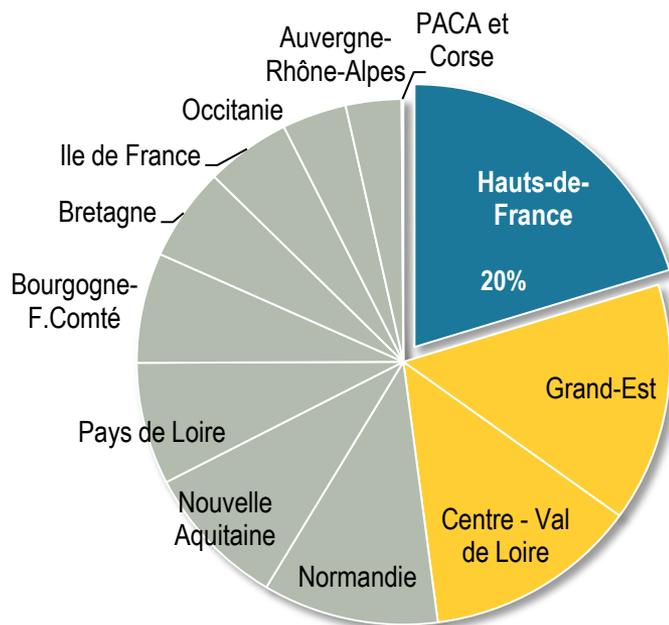
1,5 milliard d'€ de chiffre d'affaires
35 % du chiffre d'affaires végétal
26 % du chiffre d'affaires total

- Avec plus de 10 millions de tonnes de céréales récoltées, la région prend le **second rang national**.
- Les 4 régions leaders produisent plus de la moitié des céréales françaises.

Sources : Agreste SAA 2015, Comptes 2015, RA 2010, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

La 1^{ère} région française du blé tendre

Récolte française de blé tendre par région en 2015

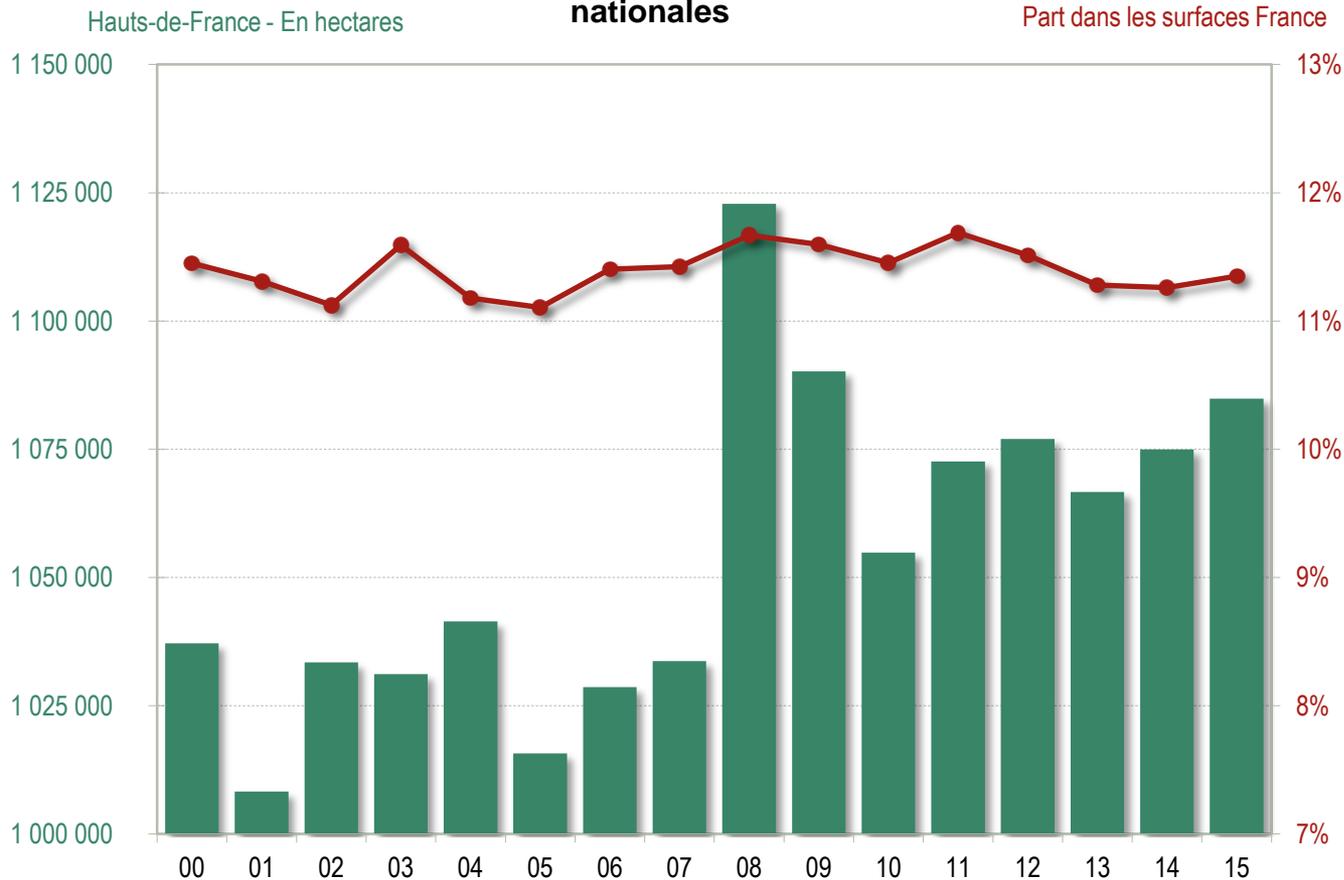


- En dépassant les 8 millions de tonnes de blé produites, la région reste le **leader français** de cette spécialité.
- **1 tonne de blé sur 5** en France est récoltée en Hauts-de-France, et le trio de tête regroupe la moitié des volumes nationaux.

Sources : Agreste SAA 2015, Comptes 2015, RA 2010, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

Céréales : des surfaces régionales en progression

Evolution des surfaces en céréales en Hauts-de-France et part dans les surfaces nationales

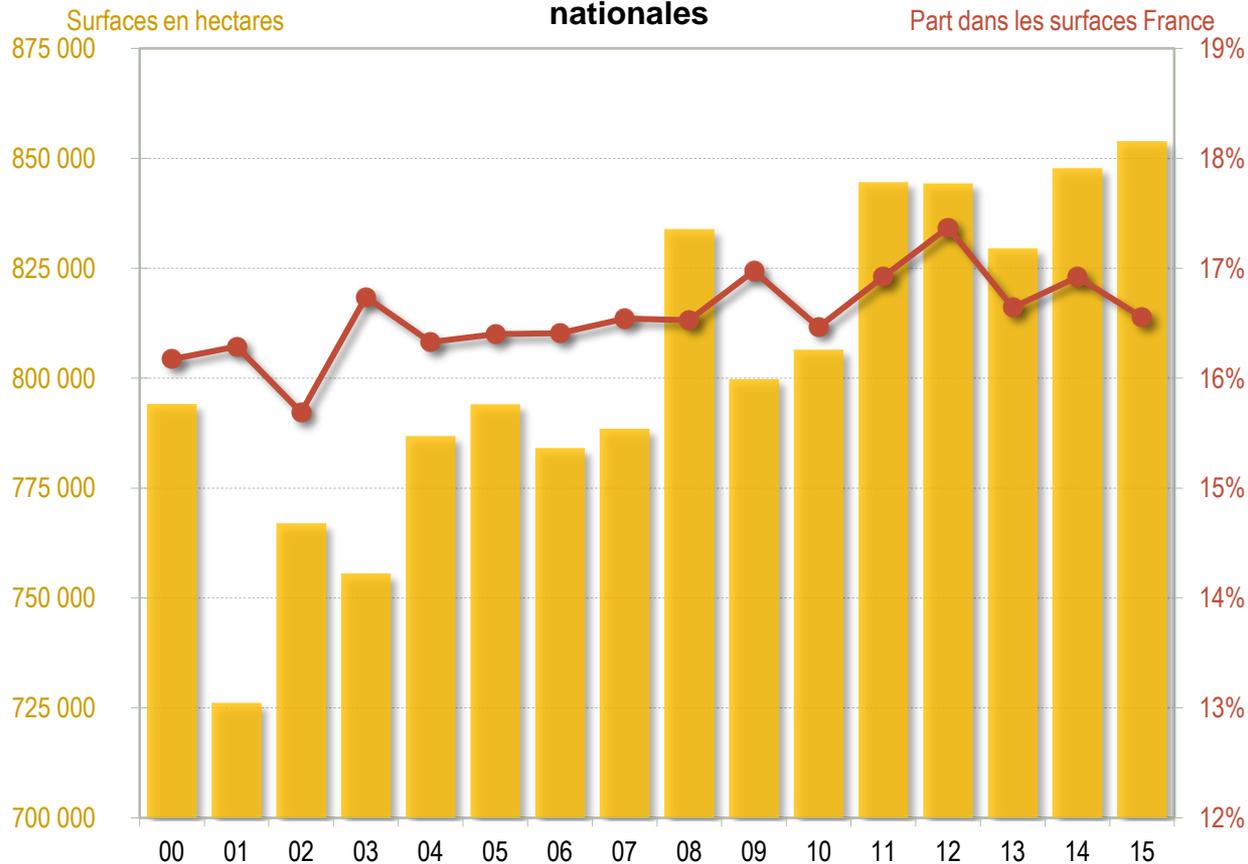


- Depuis 15 ans, les **surfaces céréalières augmentent** en région pour gagner près de 60 000 hectares sur la période.
- Cette croissance est assez parallèle à celle des superficies nationales ; en conséquence, la **part de la région Hauts-de-France demeure très stable**.

Source : Agreste SAA, traitement Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

En blé, 100 000 hectares supplémentaires depuis 15 ans

Evolution des surfaces en blé tendre en Hauts-de-France et part dans les surfaces nationales

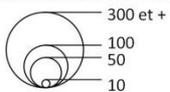


Source : Agreste SAA

- Fer de lance de la production française de blé tendre, les **Hauts-de-France ont accru nettement les superficies** qui lui sont consacrées.
- Hormis certaines années, la **part relative de la région est assez stable**, entre 16 et 17%.
- En effet, les surfaces de blé tendre en France ont elles aussi progressé **de près de 300 000 hectares** depuis les années 2000.

La localisation des opérateurs est liée aux bassins de production et/ou aux axes de communication

Effectif salarié des établissements (2015)



Part des surfaces en céréales dans la SAU en 2010 selon les petites régions agricoles (en %)



Type d'activité

* Collecteur ayant de nombreuses implantations en région. Les effectifs régionaux ont été centralisés au niveau du siège social

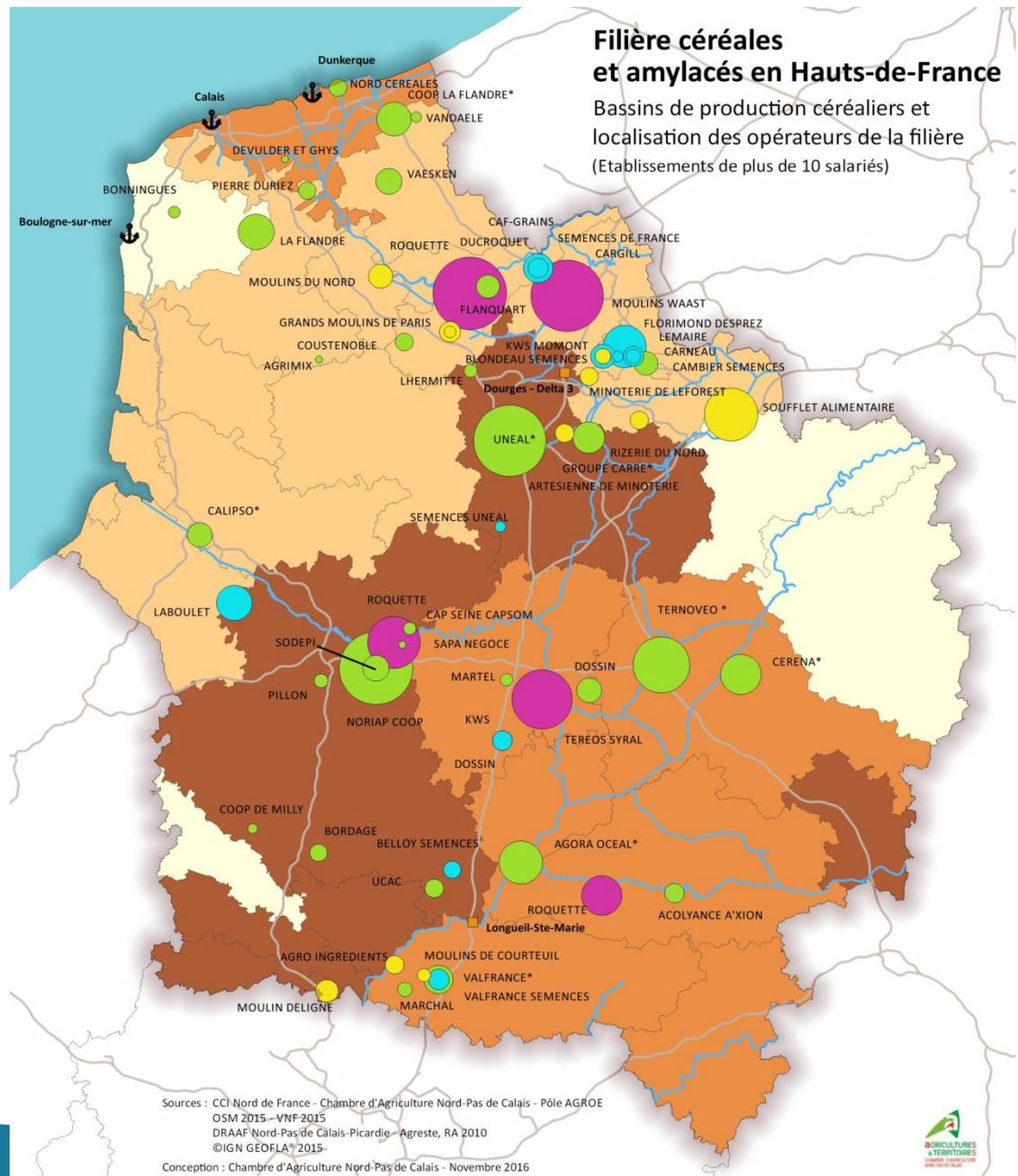
- Amylacés
- Collecte-Négoce
- Semences
- Travail du grain

Réseaux de communication

- Ports
- Voies d'eau (VNF)
- Réseau autoroutier
- Plateformes multimodales

Filière céréales et amylicés en Hauts-de-France

Bassins de production céréalières et localisation des opérateurs de la filière (Etablissements de plus de 10 salariés)



Sources : CCI Nord de France - Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Pôle AGROE OSM 2015 - VNF 2015
 DRAAF Nord-Pas de Calais-Picardie - Agreste, RA 2010
 ©IGN GÉOFLA® 2015
 Conception : Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Novembre 2016

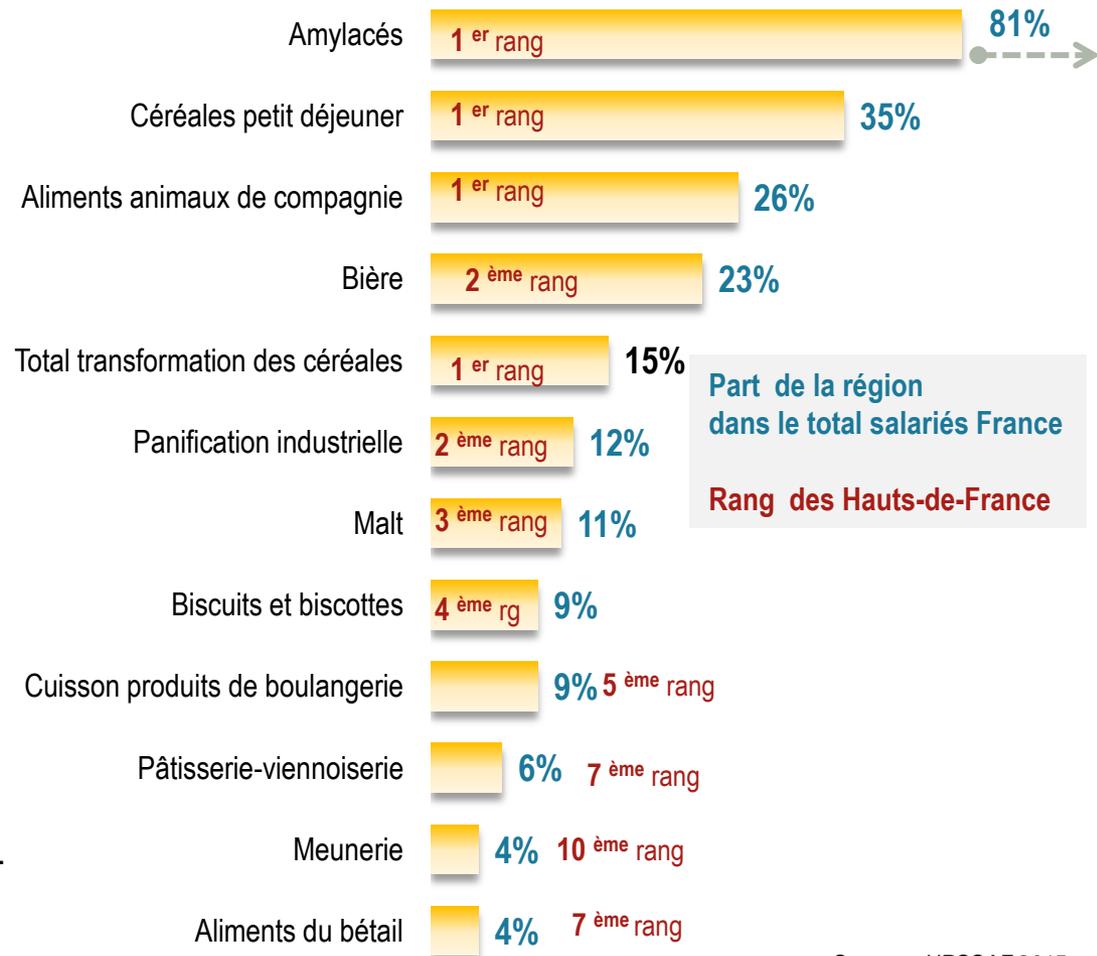


Les maillons de la filière céréales

- A la base, une **production céréalière abondante** et bien répartie sur le territoire a favorisé le développement d'une filière majeure et très diversifiée.
- La culture de céréales valorise **la moitié de la surface agricole** et **8 exploitations régionales sur 10** font partie de cette filière.
- La **logistique céréalière** s'appuie sur des outils de tout premier plan : coopératives et entreprises de collecte, installations de stockage et exportation par le biais de la **plate-forme portuaire de Dunkerque** (3 millions de tonnes exportées en 2015, troisième port céréalier français).
- En première transformation, la **fabrication d'amylacés** domine et pèse 75 % du potentiel national. La meunerie et la fabrication d'aliments du bétail sont aussi présentes en région.
- La **seconde transformation** (boulangerie et pâtisserie industrielles, biscuiterie) occupe une place prépondérante : présence simultanée de matières premières abondantes, de P.A.I. (Produits Alimentaires Intermédiaires, par exemple la levure), et des consommateurs.

Transformation des céréales : de multiples spécialités, une présence forte de la région

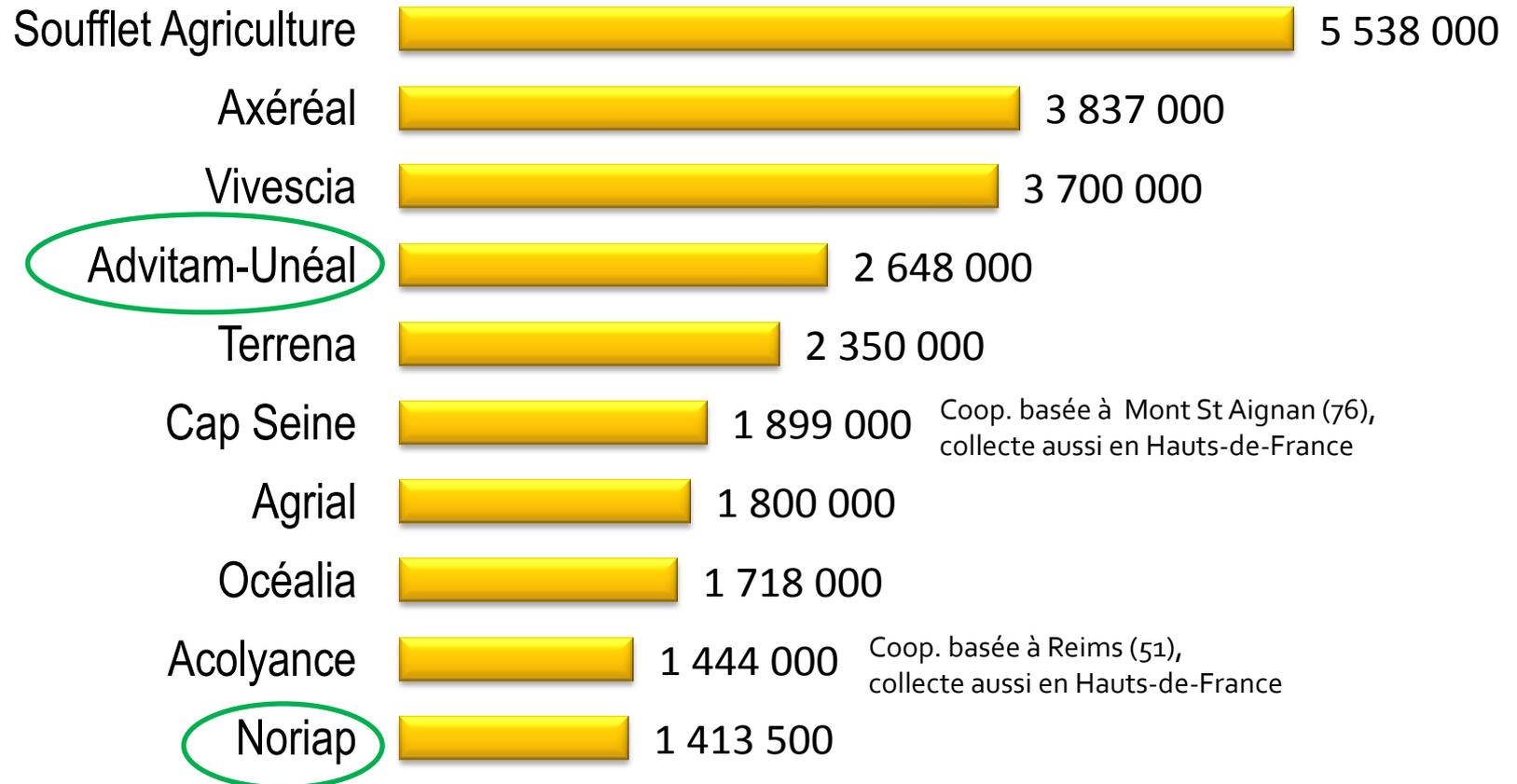
- La production de céréales génère divers métiers de transformation : au total **29 %** des emplois IAA de la région.
- La région est la **première de France** toutes activités de transformation de céréales confondues ; elle regroupe **15%** des salariés français.
- La transformation de céréales se segmente en 11 sous-filières
 - pour 6 d'entre elles, les Hauts-de-France pèsent au moins 10% des effectifs nationaux.
- Et la région est dans les **3 premiers rangs** pour **6 spécialités** :
 - les amylicés, les céréales du petit déjeuner, la fabrication d'aliments d'animaux de compagnie, la bière, la panification industrielle ou encore le malt.



Source : URSSAF 2015
traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

Parmi les 10 premiers collecteurs de céréales en France 2 groupes coopératifs régionaux à la 4^{ème} et la 10^{ème} place

Collecte 2015 en tonnes



Source : Palmarès Agro-Distribution 2015-2016
Champ : Collecteurs privés et coopératifs

Les opérateurs industriels et commerciaux de la filière céréales en Hauts-de-France

- **119 établissements et 13 450 emplois salariés permanents**

(établissements de plus de 10 salariés)

➤ dont transformation : 74 établissements

10 840 emplois (biscuiterie + panification industrielle = 5 800 emplois 43 %)

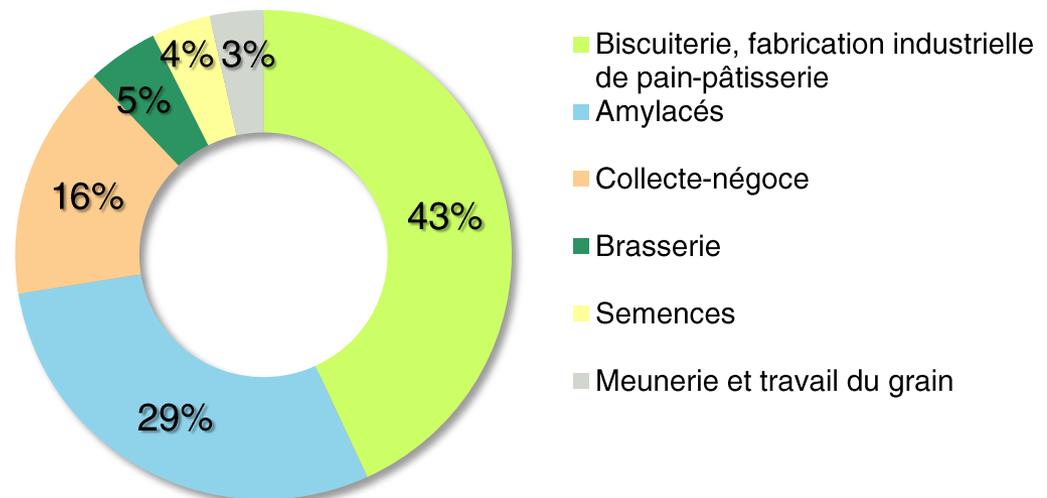
➤ dont négoce : 33 établissements

2 090 emplois

➤ dont semences : 12 établissements

520 emplois

Répartition des emplois selon les maillons de la filière céréales



Champ : Entreprises de plus de 10 salariés
Sources : Calculs Chambre d'Agriculture NPdC d'après Fichiers CCI Nord de France et CCI Picardie

La fabrication de produits amyliques, un secteur ancré au cœur de la région Hauts-de-France

• Une industrie de poids dans l'économie régionale

- 30 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires en Hauts-de-France sont réalisés par l'industrie des produits amyliques et du travail des grains.
- Ce secteur concentre 36 % des emplois salariés agroalimentaires régionaux.

• Une industrie tournée vers l'international

- Les exportations régionales de produits amyliques s'élèvent à 946 millions d'€ en 2015, pour 155 000 tonnes exportées.
- Nos principaux clients sont la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni ou encore la Finlande.

• Roquette, un leader régional, national et international

- Roquette est la 1^{ère} entreprise exportatrice de la région Hauts-de-France, tous secteurs confondus, la 32^{ème} entreprise exportatrice au niveau national.
- Cargill, autre groupe implanté en région, détient pour sa part la 20^{ème} place régionale.
- Avec 50 M€ investis, le groupe Roquette est la 1^{ère} entreprise régionale (tous secteurs confondus) pour ses dépenses de recherche-développement (5 % du montant total R&D des entreprises privées).

3 grands groupes agro-industriels en Hauts-de-France



-  Amidonnerie de blé et/ou maïs
-  Féculerie de pommes de terre
-  Amidonnerie de pois

Source de la carte : CCI Hauts-de-France
Dossier sectoriel Filière amyliacés

- **Des usines localisées** dans les zones de production de matières premières, **au nord et au nord-est de la France.**
- **4 groupes** sont présents sur le **territoire français**
 - dont 3 en région Hauts-de-France : Cargill, Roquette et Tereos
- **10 sites industriels en France**
 - dont 5 en région
- **5 000 emplois directs** dépendent de cette activité
 - dont 80 % pour la région Hauts-de-France
 - notamment grâce à la présence du site Roquette Frères de Lestrem qui concentre 60% de l'effectif total du secteur d'activité.

Un soutien à l'innovation pour stimuler la croissance

- **De nombreux projets d'innovation face aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux de demain**
 - Les protéines végétales et la chimie du végétal font partie des secteurs identifiés par la France au sein de la Commission Innovation 2030 pour porter la croissance.
 - Le développement de produits de substitution aux plastiques conventionnels (issus de la pétrochimie) est devenu un axe majeur de la recherche. Les bioplastiques, produits à partir de l'amidon, proposent cette alternative.
 - 1ha de céréales = 10 tonnes de plastiques biodégradables
- **ROQUETTE : multiplication de projets collaboratifs avec d'autres entreprises et des laboratoires**
 - Dans le domaine de la chimie du végétal
 - BioHub® : développement de nouvelles molécules issues de procédés biotechnologiques.
 - GaïaHub® : création de nouveaux polymères.
 - Dans le domaine de la nutrition et de la santé
 - NutraHub® : développement de nouveaux ingrédients élaborés à partir de céréales, pois, pommes de terre et microalgues (AlgoHub®).
- **TEREOS : nombreux projets qui regroupent les principaux acteurs publics et privés du secteur.**
 - L'entreprise est à l'origine d'IMPROVE, une plateforme de recherche pour développer les fonctionnalités et les débouchés des protéines végétales.

La production et les utilisations de farine en France

- Avec **4,17 millions de tonnes** de farine produites, la meunerie française se place au **2^{ème} rang européen**, après l'Allemagne et devant l'Italie.
- Elle se situe au **10^{ème} rang mondial**.
- En 2015, les livraisons de farine sur le marché intérieur français ont représenté **3,8 millions de tonnes**.
- **63 %** ont été principalement destinés à la panification :
 - **37 %** pour la boulangerie artisanale
 - **20 %** pour la boulangerie industrielle
 - **6 %** pour les ateliers des grandes surfaces
- **29 %** ont été destinés aux industries utilisatrices (biscuiterie, biscotterie et industries alimentaires)
- **8 %** aux sachets de farine ménagère et autres débouchés.

Source : ANMF 2015

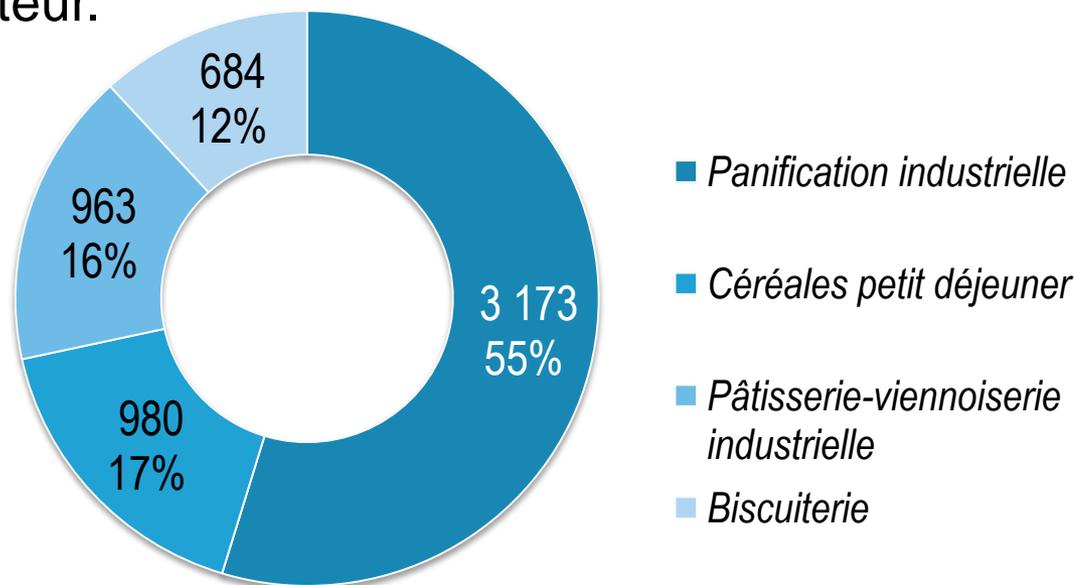
Plus de 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France

- L'industrie française de la **biscuiterie** génère un chiffre d'affaires de **2 milliards d'euros**.
 - Elle représente **plus de 100 unités de production** et emploie près de **12 850 salariés**.
 - La biscuiterie utilise environ 200 000 tonnes de farine de blé tendre, pour produire **473 000 tonnes** de biscuits et gâteaux.
- La **panification croustillante et moelleuse** regroupe les biscottes, le pain de mie et les viennoiseries.
 - Elle emploie **3 470 salariés** et réalise un chiffre d'affaires de **1,7 milliard d'euros**.
- Enfin, le marché français des **céréales pour le petit déjeuner** a représenté **128 000 tonnes** pour un chiffre d'affaires de **682 millions d'euros**.

Source : Passion Céréales

Un secteur très développé en région

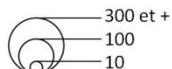
- **5 800** salariés dans **52** établissements (*plus de 10 salariés*).
- **1^{er} secteur employeur** de la filière céréales en région.
- **4 types différents d'activité** sont regroupés sous cette bannière. La panification industrielle regroupe **plus de la moitié des effectifs salariés** du secteur.



Champ : Entreprises de plus de 10 salariés
Sources : Calculs Chambre d'Agriculture NPdC d'après Fichiers CCI Nord de France et CCI Picardie

Les opérateurs de la filière biscuiterie et fabrication industrielle de pain-pâtisserie sont implantés près des axes de communication et/ou des bassins de consommation

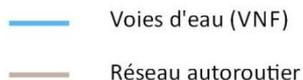
Effectif salarié des établissements (2015)



Part des surfaces en céréales dans la SAU en 2010 selon les petites régions agricoles (en %)

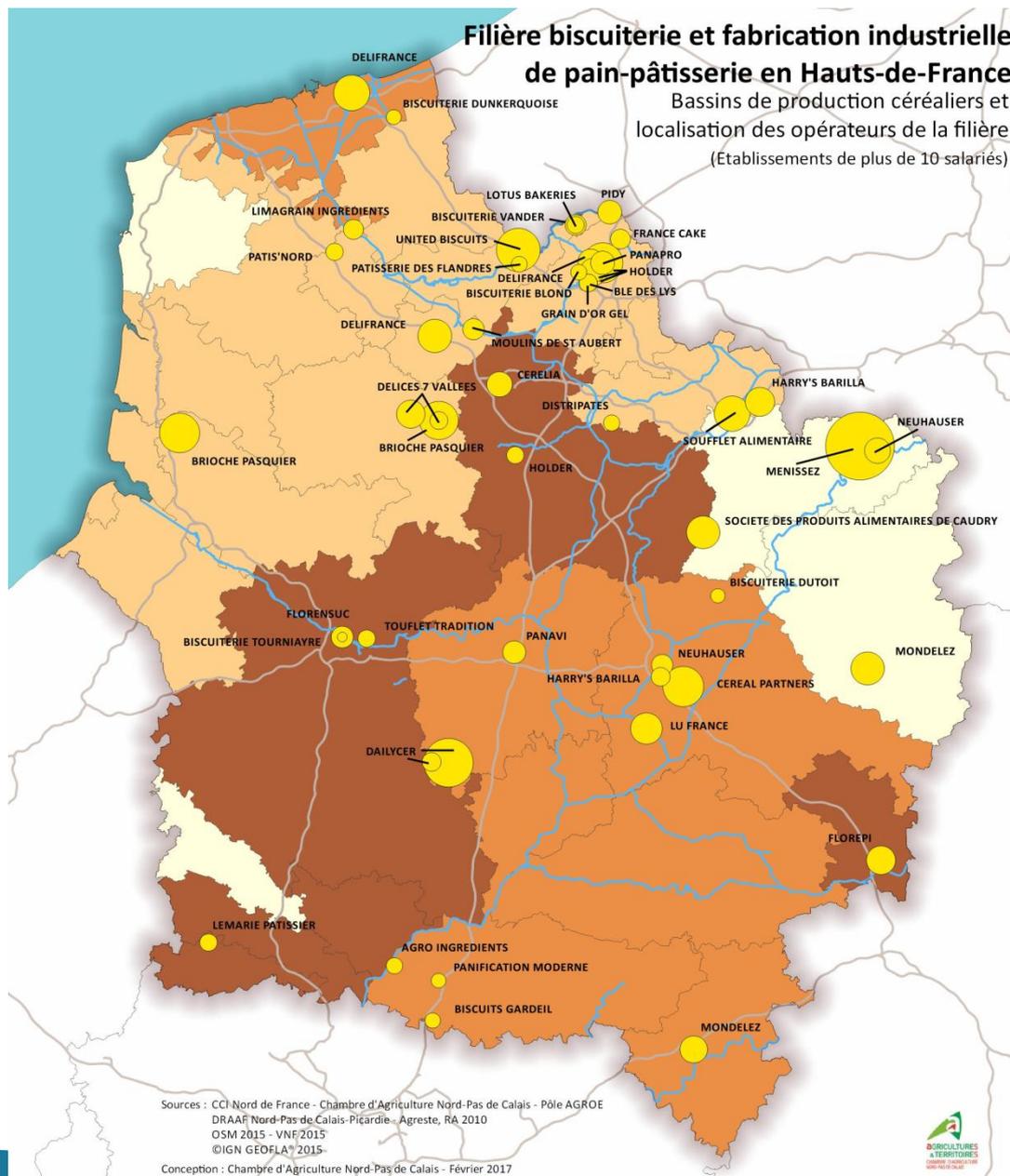


Réseaux de communication



Filière biscuiterie et fabrication industrielle de pain-pâtisserie en Hauts-de-France

Bassins de production céréalières et localisation des opérateurs de la filière (Etablissements de plus de 10 salariés)



Sources : CCI Nord de France - Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Pôle AGROE
 DRAAF Nord-Pas de Calais-Picardie - Agreste, RA 2010
 OSM 2015 - VNF 2015
 ©IGN GEOFLA® 2015

Conception : Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais - Février 2017



La France, un acteur mondial stratégique de ce secteur

LE HOUBLON

- **550** tonnes produites, **0,5 %** de la récolte mondiale, **15^{ème}** rang mondial, **4^{ème}** européen

L'ORGE

- **13** millions de tonnes produites, **8 %** de la récolte mondiale
- **2^{ème}** producteur mondial après la Russie et avant l'Allemagne
- **2^{ème}** exportateur mondial d'orges brassicoles

LE MALT D'ORGE

- **1,46** million de tonnes de malt, **19 %** de la production mondiale, **550** millions d'€ de CA
- **3^{ème}** producteur européen après l'Allemagne et le Royaume-Uni
- **1^{er}** pays exportateur mondial, **80 %** des volumes produits en France sont exportés

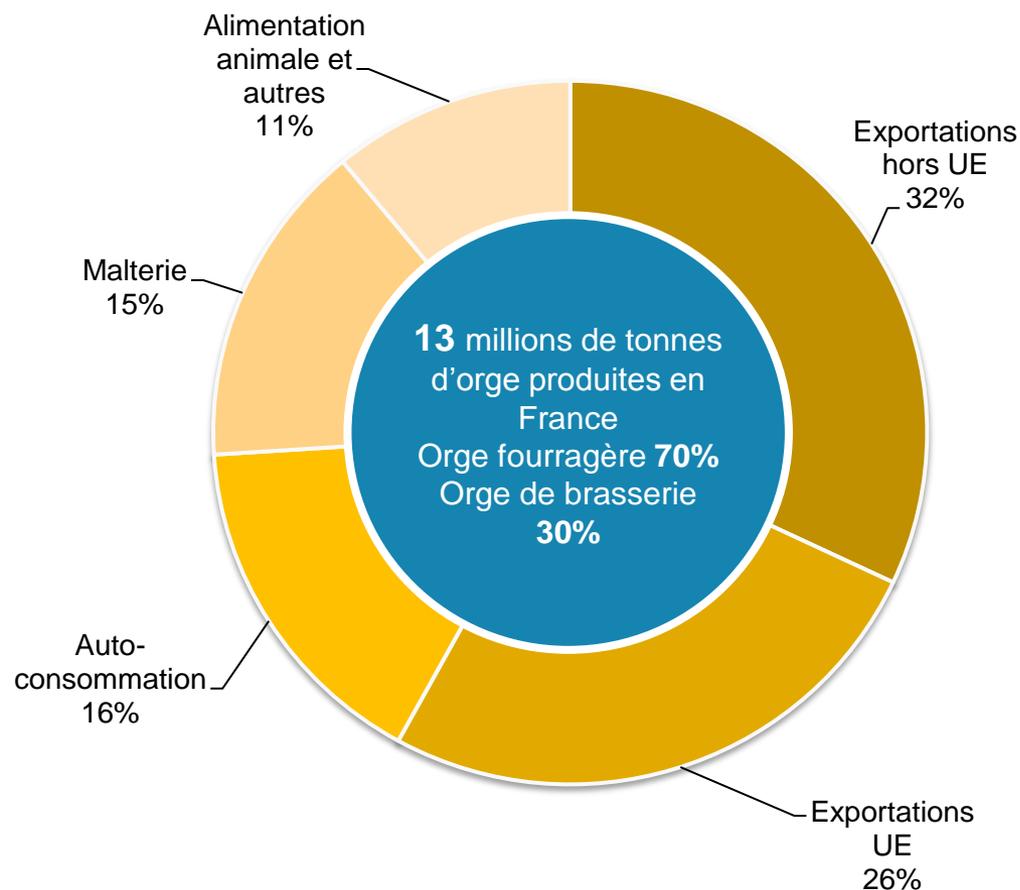
LA BIÈRE

- **20,5** millions d'hectolitres brassés, un chiffre d'affaires de **2,3** milliards d'€
- **7^{ème}** pays producteur du continent européen, **4 %** des volumes, **17^{ème}** producteur mondial

Sources : Agreste - Brasseurs de France

La production et la valorisation de l'orge en France

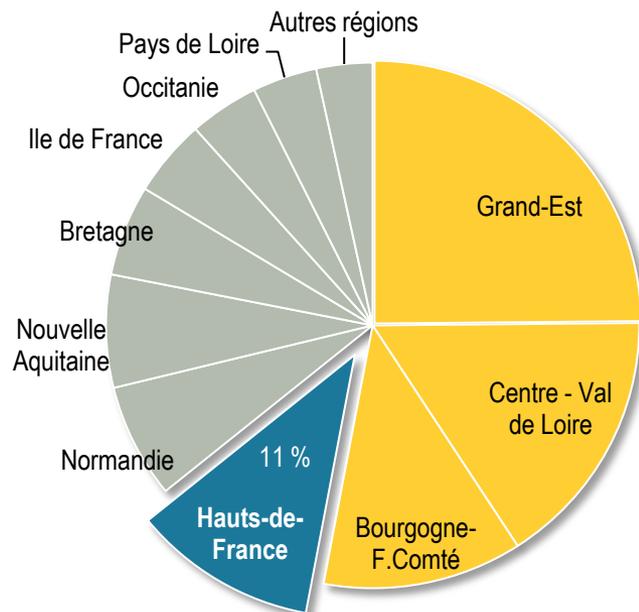
- **1/3** des volumes d'orge produits en France sont constitués d'orge de brasserie.
- **L'exportation est le principal débouché** des orges françaises, à hauteur de 60 % environ. Ce taux d'export monte à **75 %** pour l'orge de brasserie.
- La malterie française valorise **1,9 million de tonnes** d'orge de brasserie, soit moins de la moitié de la production française.



Source : FranceAgriMer 2015

La 4^{ème} région française de l'orge

Récolte française d'orge par région en 2015



- Les Hauts-de-France se situent juste après les 3 régions leader, qui **regroupent plus de la moitié** des récoltes françaises d'orge.
- Avec **11 % des volumes nationaux**, la région fait partie des 4 régions françaises qui **dépassent le million de tonnes**.
- **Seconde région française** du houblon :
36 tonnes produites, **7 %** des volumes nationaux

163 500 hectares
8 % de la SAU

1,5 million de tonnes récoltées
115 t par exploitation, 89 qx/hectare

13 060 exploitations cultivant de l'orge
49 % du nombre total d'exploitations

197 millions d'€ de chiffre d'affaires
5 % du chiffre d'affaires végétal
3 % du chiffre d'affaires total

Sources : Agreste SAA 2015, Comptes 2015, RA 2010, traitements Chambres d'Agriculture des HDF et NPDC

La malterie, un secteur très concentré, 3 usines en région

- **15** malteries en France détenues par **4 groupes** internationaux :
- Soufflet
 - **811 000** tonnes en France
 - dont **53 000** tonnes à Saint Saulve (59)
 - et **52 000** tonnes à Prouvy (59)
- Malteurop (coop Vivescia)
 - **417 000** tonnes de malt produites en France
 - dont **37 000** tonnes à Aire-sur-la-Lys (62)
- Cargill Malt
 - **75 000** tonnes en France
- Boormalt (coop Axérial)
 - **160 000** tonnes en France



3 malteries en région HdF
142 000 tonnes de malt
10 % des volumes français

Source : Brasseurs de France

Une importante activité brassicole en France et en région

- La France est le **8^{ème}** pays producteur de bières en Europe, avec **20 millions d'hectolitres**.
 - **28 %** des bières brassées en France sont exportées, essentiellement en Europe.
 - On dénombre **120 sites** brassicoles très divers en taille et répartis sur toute la France.
 - Ces brasseries fabriquent plus de **2 000 types de bières** différentes et génèrent environ **4 500** emplois directs.
-
- La région Hauts-de-France est le **second pôle de production brassicole** national, avec **23 %** des effectifs salariés de ce secteur.
 - La production régionale s'élève à un peu plus de **6 millions** d'hectolitres, soit **près de 30 %** des volumes de bière produits en France.
 - Une soixantaine de brasseries sont installées en région ; **12 sites** sont des brasseries industrielles, à plus de 2 500 hl/an.
 - Les micro-brasseries artisanales sont nombreuses et **en fort développement**.

Source : Brasseurs de France

CHAPITRE 4

La filière céréales et travail du grain

Diagnostic de filière, analyse AFOM

Atouts de la filière céréales

- Un **contexte pédoclimatique** régional assez favorable, qui permet une régularité des rendements à très haut niveau.
- Un **savoir-faire historique des producteurs**, avec une excellente maîtrise technique et sanitaire, en lien avec les organismes d'appui technique et les semenciers installés en nombre dans la région.
- Des **assolement plus diversifiés** que dans d'autres régions, permettant une meilleure répartition des risques et de la rentabilité de l'exploitation.
- Des **volumes conséquents et réguliers** qui assurent des courants d'échanges et la fourniture des usines de transformation.
- **Une bonne structuration de la collecte**, des **capacités de stockage en développement**, des **opérateurs logistiques reconnus et performants**.
- **Le renforcement progressif des installations portuaires céréalières** à Dunkerque, avec notamment la SICA Nord-Céréales.
- La présence en région de **tous les modes de transports** et d'entreprises appartenant à **toutes les filières possibles de valorisation des céréales**.

Faiblesses de la filière céréales

- Des exploitations qui sont de **taille modeste** comparativement aux entreprises d'amont et d'aval en forte concentration.
- Une exposition et une insuffisante couverture des maillons de la filière face aux **risques climatiques**, notamment ceux qui modifient des conditions de récolte (qualité, rapidité, installations de séchage...)
- Des **difficultés de transmission** des exploitations produisant des céréales, compte tenu de leur taille économique et des savoir-faire nécessaires.
- Des critères de **qualité des céréales**, notamment pour l'exportation, qui se renforcent et qu'il faut maintenir sur le long terme en région.
- La **stabilisation des rendements**, alors que la dynamique de la filière s'est construite à partir de la croissance de la récolte.
- Un secteur de la **meunerie** encore atomisé et parfois en surcapacité.
- Des **contraintes environnementales, foncières et administratives** croissantes à tous les stades de la filière : producteurs, collecteurs, transformateurs.

Interrogations et enjeux de la filière céréales

- Quelle sera la **capacité de résistance** des exploitations céréalières régionales aux pressions économiques (volatilité des prix, concentration amont et aval..) et environnementales (normes, changement climatique..) ?
- La nécessité d'une **constante adaptation technique aux nouvelles conditions de production** : Ecophyto 2018, maintien des rendements, maîtrise des charges de structure, gestion de la main d'oeuvre...
- **Quel développement pour le projet de canal Seine-Nord-Europe**, sachant que les opérateurs céréaliers régionaux se sont déjà pré-positionnés sur des infrastructures « bord à canal » et misent fortement sur les retombées de cet **investissement majeur pour la filière** ?
- **Quelles évolutions des débouchés des céréales régionales** ?
 - Augmentation des besoins pour de **nouveaux usages**, notamment les produits biosourcés (projet IFMAS) ?
 - Contraction du **marché de l'alimentation animale**, en cas de décroissance des activités d'élevage ?